Simplifiez-vous la vie !

Faire une demande de subvention, s’inscrire sur les listes électorales, déposer une offre d’emploi, rechercher un stagiaire, trouver une « nounou », faire une déclaration préalable de travaux, inscrire ses enfants au service Jeunesse…, voilà ce que vous pouvez faire directement en ligne depuis le site Internet de la Ville.



Grâce à la mise en place d'un certain nombre de formulaires en ligne, nous optimisons le traitement vos demandes vers les services de la mairie. Un façon également d'optimiser la communication de la municipalité vers vous !

Avec le développement des formulaires, vous pourrez effectuer la plupart de vos démarches administratives en ligne, sans vous déplacer. Une sorte de guichet unique pour accéder aux services de votre mairie en permanence depuis votre écran, vous évitant de faire de nombreux allers et retours. Une fois votre dossier constitué lors de l’inscription de l’un de vos enfants par exemple, il ne sera plus nécessaire de ressaisir vos coordonnées pour une nouvelle inscription.

Tout en facilitant la qualité du service rendu au citoyen, les services en ligne sont une façon de réduire les imprimés tels que courriers postaux et photocopies, les pièces jointes pouvant être scannées.

Bien entendu, les services et accueils continuent de vous accompagner si vous n'avez pas accès à l’informatique.

N’hésitez donc pas à nous signaler vos remarques et avis !

Liens utiles
Toutes vos démarches en ligne